

(cf annexe risques précisant les conditions spéciales de construction)

 Retrait Gonflement des Argiles- aléa fort

☐ Chute de blocs - aléa moyen

Glissement de terrain - aléa faible

Glissement de terrain - aléa moyen

Enregistrement de terrain : area moyen à forte

Radon - niveau 1 (aléa faible) : toute la commune



	Prescription	Arrêt	Publication	Approbation
Révision n°1 PLU	17 mai 2021	14 avril 2025		

éch 1 : 5 000°

l'agence actions territoires
33 rue des Avant-Monts - 34 080 Montpellier
tél : 04 48 78 20 90 lagence-at@lagence-at.com